



S'installer en maraîchage bio : les bases pour ne pas se planter - module 2

Objectifs de la formation

- Connaître les principaux facteurs de perte de temps sur une ferme maraîchère
- Améliorer ses gestes et postures dans le travail maraîcher et lors du conditionnement et des livraisons.

Contenu

Matin :

- Analyse de l'ensemble des tâches courantes hebdomadaires : activité de production sur une ferme maraîchère diversifiée et préparation de commande
- Transmission de méthodes de travail et de techniques pour ne pas se faire gagner par la surcharge de travail
- Méthodes pour être autonomes sur sa ferme ou externaliser une partie du travail.

Après-midi :

- Contenus pratiques sur les gestes et postures adéquats avec du petit matériel manuel, ou motorisé sur les tâches courantes de préparations des planches de cultures, semis/plantations, récolte.
- Travail sur les agencements possibles de l'atelier de conditionnement pour que le travail soit ergonomique et reste efficace
- Contenus pratiques sur les méthodes ergonomiques de travail pendant les livraisons en magasin avec des petits utilitaires et sur des lieux de ventes directes
- Questionnaire d'autoévaluation

Méthodes pédagogiques / Moyens matériels et outils

Méthodes pédagogiques : Méthode magistrale avec support Powerpoint, quizz

Moyens matériels et outils : projection de support, présentation orale,

Modalités d'évaluation

En début : recueil des attentes.

En fin : évaluation des acquis (quizz) et de la satisfaction.

INFOS PRATIQUES

>Inscriptions avant le 20 février 2025

Date : 27 février 2025

Durée : 7h30

Horaires : 9h-17h30

Lieu : Orgon

Repas : tiré du sac

Intervenante: Anne Nouguier, formatrice Ecopaysan, maraîchère et éleveuse de volailles.

Responsable de formation à contacter : Emilien Genetier, conseiller maraîchage à Agribio 84 et Agribio 13.
conseilmaraichage13-84@bio-provence.org/
0623834929

Public ciblé : Maraîcher-e-s et porteurs de projet du Vaucluse, Bouches-du-Rhône et des départements limitrophes.

Prérequis : Aucun

Tarif : 36 euros TTC/h (ou nous contacter). Prise en charge par VIVEA selon éligibilité. Pour les non éligibles : frais de participation de 175 euros par jour de formation (prise en charge financière par votre OPCO possible)

Inscription : Conditions générales [ici](#).
Formulaire d'inscription :
- En ligne en cliquant [ici](#)
- A envoyer par courrier [en cliquant ici](#).

Personnes en situation de handicap, contactez-nous afin que nous étudions ensemble votre situation.



AGRIBIO 84

